# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2010

\_\_\_\_\_

## CRÉATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS - (n° 2445)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 1

présenté par Mme Clergeau, M. Gille, Mme Pinville, Mme Carrillon-Couvreur, M. Renucci, Mme Adam et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

## ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« mineurs »,

les mots:

« enfants de moins de six ans ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de remplacer le mot « mineurs » par les mots « enfants de moins de six ans » qui sont mieux adaptés à ce dispositif qui est sensé accueillir des enfants de 0 à 6 ans.